

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
27/01/2020	27/01/2020	2020-0388

1. Intitulé du projet

Projet de construction du siège social de l'UFR (Union Fraternelle des Régions) au Robert

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique
 Nom ANNONAY Prénom Daniel

2.2 Personne morale
 Dénomination ou raison sociale SCI Fraternelle Immobilière
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale GUIEAU Bernard
 RCS / SIRET 27834834500016 Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41a	Parking de 129 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société UFR, sise au Robert (parcelle 638 le long de la RN1), est actuellement installée dans des locaux préfabriqués mis en place en 1997. La mutuelle souhaite construire des locaux définitifs bâtiments en béton fondés et conçus conformément aux règles de sécurité et de stabilité en vigueur.

Le projet prévoit le démantèlement des locaux existants et leurs remplacements.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- > L'amélioration des conditions de travail des employés et d'accueil des visiteurs;
- > La sécurisation du bâtiment par une construction conforme aux règles de sécurité et de stabilité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les étapes principales attendues pour la réalisation du projet en phase travaux sont celles d'un chantier de construction classique :

- 1 - Préparation du chantier : piquetage du projet de travaux, installation des bungalow de chantier;
- 2 - Démantèlement des locaux préfabriqués existants;
- 3 - Terrassement mécanique du sol;
- 4 - Réalisation des fondations;
- 5 - Travaux de gros œuvre;
- 6 - Travaux de second œuvre;
- 7 - Réaménagement des VRD;
- 8 - Livraison des bâtiments.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les nouveaux bâtiments seront occupés aux heures ouvrables par les employés et les visiteurs. L'activité sera similaire à celle ayant lieu actuellement.

Les bâtiments seront raccordés au réseau d'assainissement collectif (STEU Moulin à Vent).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet sera soumis :

- A examen au cas-par-cas (présente demande)
- A permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Places de parking - état actuel :	121 places
Places de parking - état projeté :	129 places
Surface au sol (bâti) - état actuel :	772 m ²
Surface au sol (bâti) - état projeté :	865 m ²
SHON - état actuel :	1 539 m ²
SHON - état projeté :	1730 m ² + 112 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**Cité Lacroix
97231 Le Robert**Coordonnées géographiques¹** Long. 6 0° 5 6' 2 5" 792 Lat. 14° 4 0' 5 3" 807

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Robert (97231)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La dernière révision du PPRN du Robert a été approuvée le 30/12/2013 (arrêté n° 2013364-0013)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone urbaine sur une dalle déjà imperméabilisé en dehors de tout zonage naturel. Le projet n'entraîne ni destruction d'espace végétalisé ni imperméabilisation des sols supplémentaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le bourg du Robert (cité Lacroix), en zone UA du PLU qui correspond à la zone "centre-bourg du Robert et centre du Vert Pré". Cette zone est destinée à l'urbanisation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par : - Un aléa fort pour les séismes et la liquéfaction des sols; - Un aléa moyen pour l'aléa inondation; - Un aléa faible à nul pour les mouvements de terrain Le zonage réglementaire résultant du croisement aléa/enjeux est la zone JAUNE. Le projet fait l'objet, au regard du PPRN, d'une étude géotechnique et d'une étude hydraulique. Ces études sont en cours.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne des déplacements : 1 - En phase travaux : amené et repli de matériels, évacuation des déchets; 2 - En phase d'exploitation : circulation liée à l'exploitation du site et à l'accueil des visiteurs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	A noter, le projet se situe à proximité de la RN1 et les bâtiments seront aménagés au delà de l'axe de recul de 75m de cette dernière.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe au droit de la Baie du Robert qui peut être soumise dans son ensemble à des nuisances olfactives liées aux échouages de sargasses constatés ces dernières années.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, la réalisation des fondations peut entraîner de manière ponctuelle des vibrations. En phase d'exploitation, aucune vibration n'est attendue.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du bâtiment pourra entraîner des émissions lumineuses de faible ampleur lors des périodes ouvrables. Le parking sera éclairé par des candélabres équipés de panneaux solaires.</p> <p>Le projet est situé en zone urbaine (bourg du Robert) et est donc concerné par les émissions lumineuses de l'agglomération</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité humaine sur site sera génératrice d'eaux usées. Le bâtiment sera raccordé au réseau d'assainissement collectif.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le démantèlement des préfabriqués et la construction du bâtiment entraînera la production de déchets liés à l'activité du chantier. La gestion de ces derniers sera à la charge des entreprises travaux.</p> <p>En phase exploitation, l'exploitation du site n'entraînera pas de production particulière de déchets hormis ceux liés à l'activité humaine du site (emballages, déchets verts...)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle 638 sur laquelle est sise le projet accueil déjà les bâtiments en préfabriqué du siège de l'UFR, construits en 1997. Le démantèlement des locaux existants et la construction d'un nouveau bâtiment en remplacement n'entraînera pas de modification des activités humaines sur la parcelle et dans ses abords.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principaux effets négatifs attendus par le projet sont :

- 1) Les bruits liés au chantier en phase travaux. Le chantier devra respecter les dispositions de l'article R1334-36 du code de la santé publique sur le bruit du chantier. La nature des travaux n'est pas susceptible de nécessiter une activité de chantier exceptionnelle (ex : travaux de nuit).
- 2) La production d'eaux usées en phase d'exploitation. Le nouveau bâtiment sera relié au réseau d'assainissement collectif.
- 3) L'imperméabilisation du sol : Le projet se situe sur une dalle déjà imperméabilisée et n'entraînera pas d'augmentation de l'imperméabilisation du sol.
- 4) La gestion des risques naturels (inondation et liquéfaction/mouvement de terrain/séismes) : les études prévues au PPRN (étude hydraulique et étude géotechnique) sont en cours de réalisation et le projet sera réalisé en accord avec leurs prescriptions.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est un projet classique de démantèlement / reconstruction de deux bâtiments dans une zone très peu sensible d'un point de vue environnemental (pas de zonage naturel intercepté, site déjà urbanisé et imperméabilisé situé dans un centre bourg). L'activité en phase d'exploitation ne sera pas nouvelle, car elle existe depuis la création du siège en 1997. Les bâtiments seront destinés à accueillir des bureaux et des visiteurs et n'auront pas d'activité industrielle.

La réalisation des études hydrauliques et géotechniques prescrites par le PPRN et le dépôt d'un permis de construire permettront de prendre en compte les contraintes existantes sur le site.

Au regard de ces éléments, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



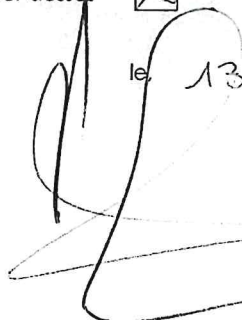
Fait à

Le Robert

le

13/01/2020

Signature



SCI FRATERNELLE IMMOBILIERE

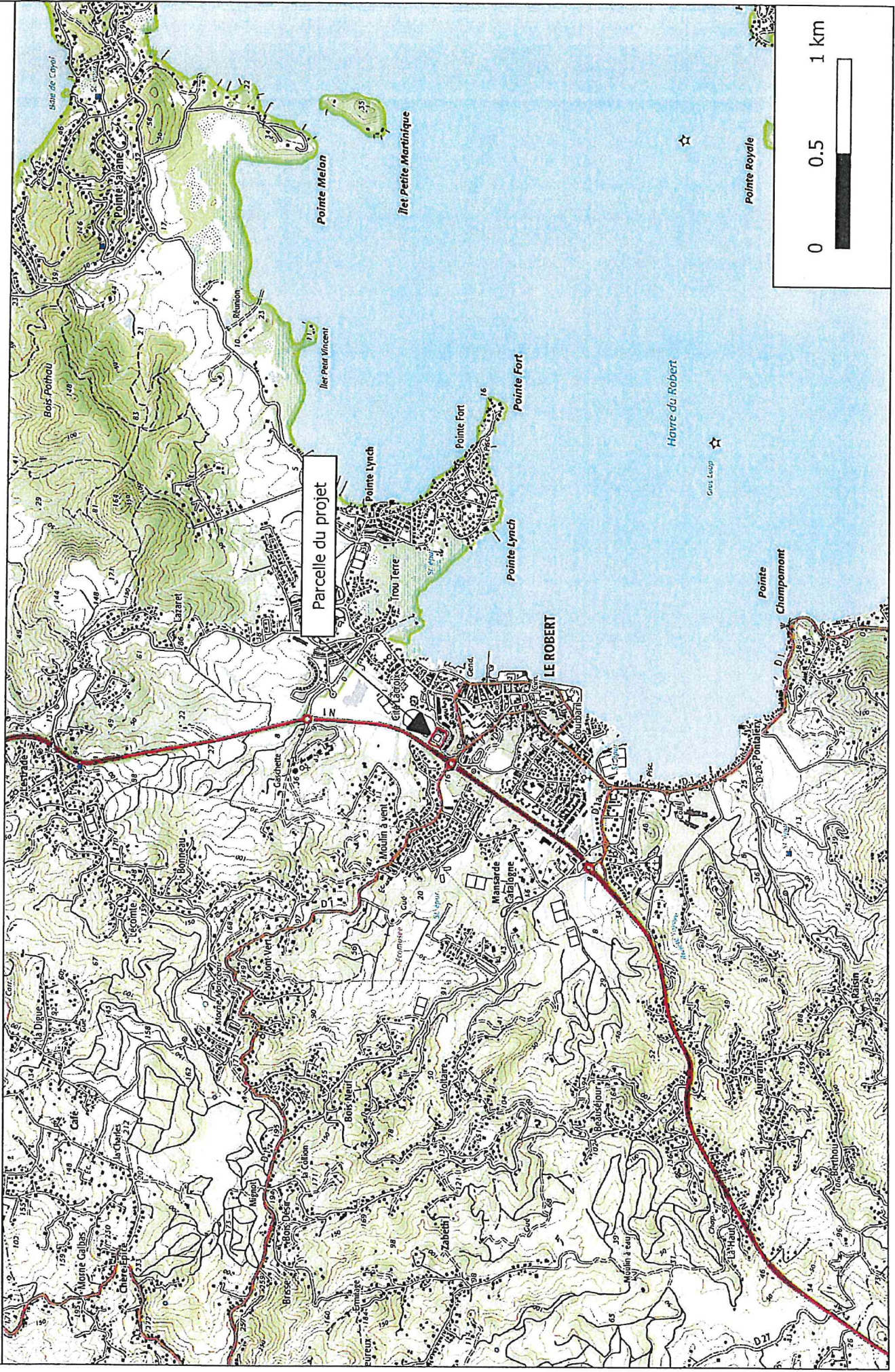
C/o UFR - Cité La Croix

97231 LE ROBERT

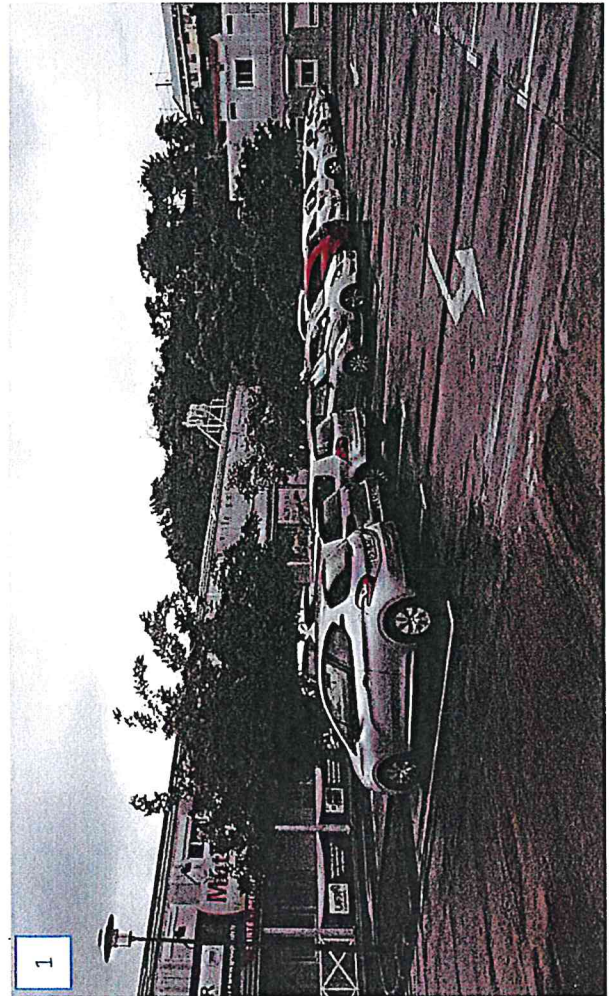
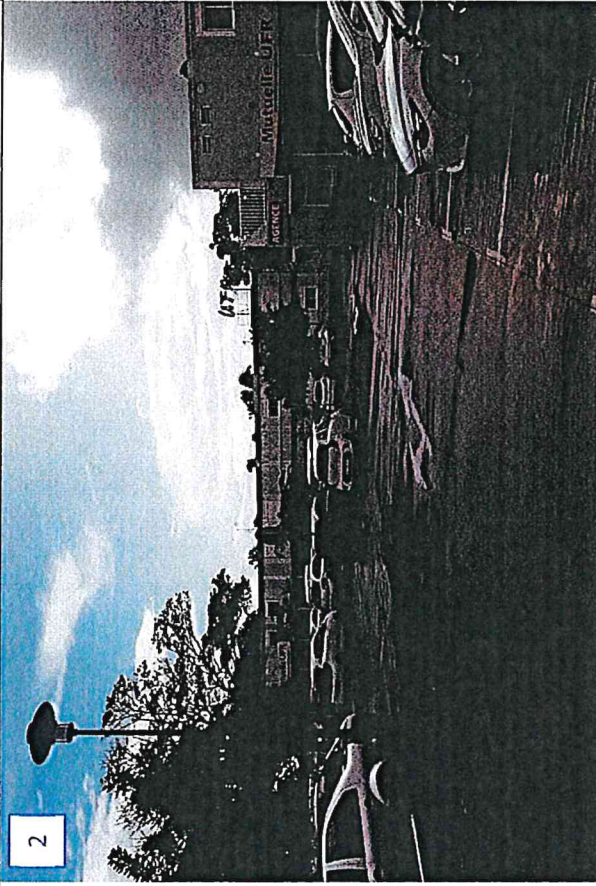
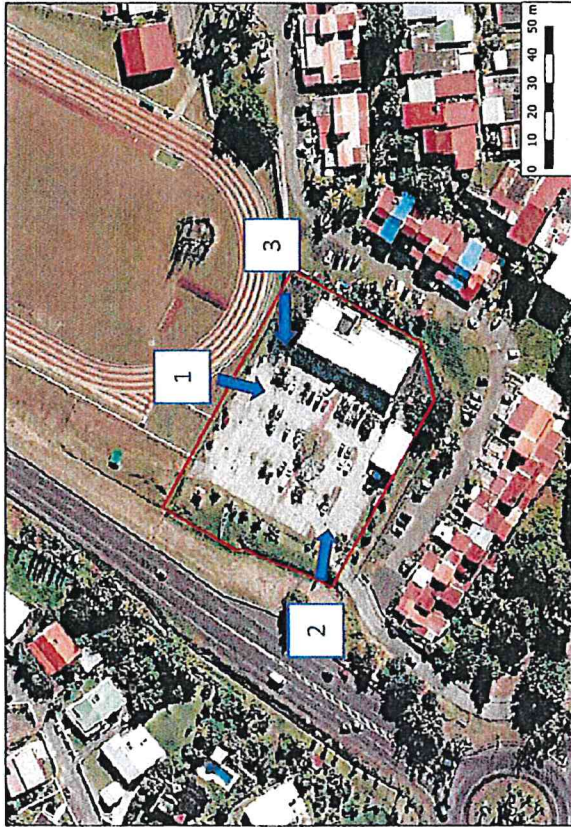
TEL-0596 65 32 32 - FAX 0596 65 72 56

SIRET 478 348 345 00016

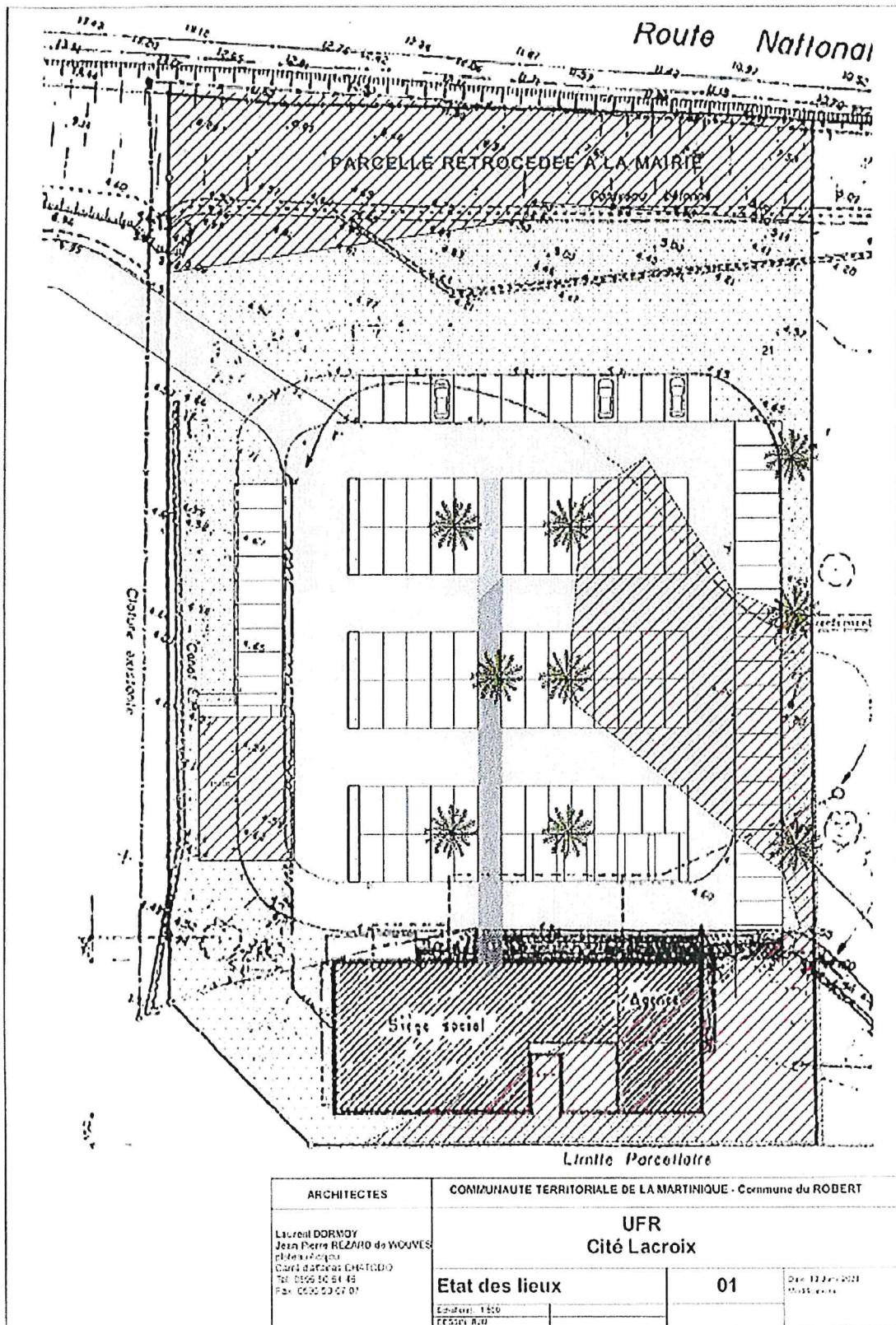
Annexe 2 - Localisation du projet - Parcelle A638 - Le Robert - Carte au 1:25000



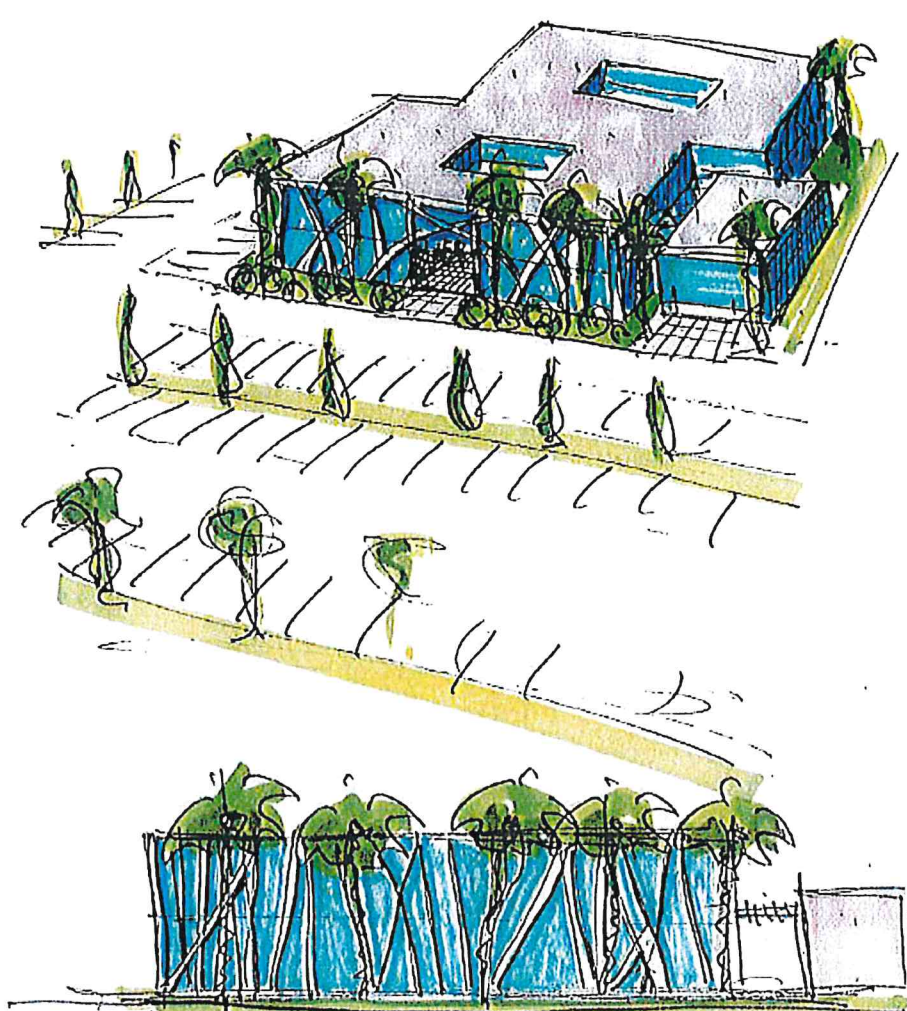
Annexe 3 – Vue du site – Parcelle A638 – Le Robert – Photographies du 11/12/2019



Annexe 4 – Plan du projet – Etat actuel et futur (stade esquisse)



<p>ARCHITECTES</p> <p>Laurant DORNOY Jean Pierre RIZZO de WOUVES rue de l'Église Case d'habitation CHATELAIN Tel 0596 30 84 48 Fax 0596 30 67 07</p>	<p>COMMUNAUTE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE - Commune du ROBERT</p> <p>UFR Cité Lacroix</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="778 1863 1066 1935">Etat des lieux</td> <td data-bbox="1066 1863 1206 1935">01</td> <td data-bbox="1206 1863 1345 1935">Date: 12 Juin 2021 Mise à jour:</td> </tr> <tr> <td data-bbox="778 1908 922 1935">Echelle: 1:50 FESSEY A.U.</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Etat des lieux	01	Date: 12 Juin 2021 Mise à jour:	Echelle: 1:50 FESSEY A.U.		
Etat des lieux	01	Date: 12 Juin 2021 Mise à jour:					
Echelle: 1:50 FESSEY A.U.							



VVE PAIRO →

Rough UFR. II

Annexe 5 - Vue des abords - Parcelle A638 - Le Robert - Carte au 1:5000

